

Bondy, le 26/04/2011

Mme Mathilde Soilleux  
Proviseur Adjoint

A

**Aux parents d'élèves de Première ou Terminale**

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement scolarisé en 1ere ou Terminale au lycée Jean Renoir, cette note vous précise ::

- Les différentes opérations de fin d'année.
- Les modalités de la restitution des **manuels scolaires et de réinscription au lycée.**

#### **A. Suspension des cours**

Le lycée Jean Renoir étant centre d'examens pour le Baccalauréat et le BTS, les cours seront suspendus après la classe **pour tous les élèves le samedi 11 juin 2011.**

#### **B. Calendrier des conseils de classe**

Conseils de classe de Première : **06 et 07 juin 2010.**

Conseils de classe de Terminale : **31 Mai et 01 juin 2010.**

*Le calendrier détaillé sera disponible sur le site internet du lycée.*

#### **C. Manuels scolaires**

Votre enfant a bénéficié en septembre 2010 du prêt de manuels scolaires. Nous organisons en fin d'année le retour de ces ouvrages.

Les livres doivent être rendus en bon état (aucune page manquante ou déchirée). Toute perte, ou dégradation rendant impossible la réutilisation du manuel, fera l'objet d'une facture de reversement à l'établissement (**15 € par livre**).

Pour les élèves de Première les retours de manuels auront lieu les 6 et 7 juin 2011 suivant un planning précisé ultérieurement.

Pour les élèves de Terminale, le retour des manuels scolaires sera fait les 23 et 24 Juin. Il est impératif **que la situation soit régularisée au 1<sup>er</sup> juillet 2011** dans le cas contraire la **caution déposée en début d'année sera encaissée par le service comptable de l'établissement.**

#### **D. Inscription en Terminale**

Pour tous les élèves, la **réinscription n'est pas automatique.**

- Le dossier d'inscription sera remis aux élèves le jour du ramassage des livres (calendrier ci-dessous). En effet, **le dossier ne sera remis aux élèves que si ceux-ci ont bien rendu leurs manuels scolaires et que les frais éventuels de remplacement des manuels perdus ou dégradés auront été remboursés à l'établissement.**
- Le dossier devra être rapporté dûment complété à l'établissement **en respectant le calendrier qui sera précisé au moment du ramassage des manuels scolaires.** Si l'inscription s'effectue



après les dates indiquées, dans l'hypothèse où il n'y aurait alors plus de places disponibles, l'élève pourrait être affecté dans un autre lycée.

- Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

**Les élèves de terminales**, ayant échoué aux épreuves du 1<sup>er</sup> Groupe ou convoqués aux épreuves du 2<sup>nd</sup> groupe, devront venir récupérer dès que possible un dossier de demande de redoublement en Terminale afin de pouvoir **le déposer le vendredi 8 juillet avant 17h.**

**Les inscriptions définitives auront lieu le Lundi 29 Août.**

#### **E. Affectation post-bac pour les élèves de Terminale**

Suivre la procédure **d'Admission Post-Bac** . <http://www.admission-postbac.fr/>

1<sup>ère</sup> phase : résultats de l'affectation: du **jeudi 09 juin 14 heures**. Se connecter, voir les résultats et répondre dans les 72 heures.

Je vous remercie de respecter les procédures et les calendriers pour le bon déroulement des opérations de fin d'année.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de toute ma considération.

Mme M. Soilleux